

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Fonds plein air 1 % pour la planète : 5 ans de retombées tangibles pour la nature au Québec

Prévost, le 20 mai 2025 – En cinq ans d’activités, le Fonds plein air 1 % pour la planète, une initiative entièrement québécoise, a généré des retombées tangibles pour la protection de la nature et l’action climatique au Québec. Les entreprises qui s’y sont engagées dévoilent aujourd’hui le résultat de leur action collective et invitent l’ensemble de l’industrie touristique à utiliser le levier du 1 % pour passer à l’action.

En 2020, Aventure Écotourisme Québec (AEQ) concluait une entente unique avec le collectif international 1% for the Planet, devenant ainsi mandataire du concept au Québec en créant le [Fonds plein air 1 % pour la planète](#).

Grâce à l’engagement des entreprises qui y versent 1 % de leurs ventes annuelles sur une base volontaire, ce fonds soutient des organismes sans but lucratif qui veillent à la protection des écosystèmes terrestres et aquatiques, à la protection des espèces fauniques et à l’action climatique, ici au Québec. Une partie des fonds soutient aussi les entreprises de tourisme d’aventure et d’écotourisme membres d’AEQ dans l’adoption de pratiques durables et responsables.

« La mobilisation collective est un puissant levier pour soutenir les initiatives environnementales locales : le Fonds plein air 1 % pour la planète en est une preuve éloquent. En seulement cinq ans, ce partenariat a généré des retombées concrètes, allant de la protection d’habitats essentiels à la mobilisation de la relève en matière d’action climatique. Unique en son genre dans notre réseau, ce fonds ancré dans sa collectivité témoigne du pouvoir de la collaboration et du don local. Nous espérons que cette approche innovante et porteuse de sens inspirera d’autres acteurs de l’industrie touristique et au-delà. »

– Kate Williams, présidente-directrice générale, 1% for the Planet

Cinq ans et des répercussions concrètes pour la nature au Québec

En seulement cinq ans, le Fonds a recueilli 785 000 \$ et soutenu plus de 20 projets de protection de la nature et d’action climatique menés par des organismes québécois. Les dons ont notamment contribué à ces avancées :

- **282 hectares** de territoires ont été protégés;
- **60 espèces fauniques** en situation précaire ont vu leur habitat protégé;
- **22 000 élèves** ont été sensibilisés aux enjeux climatiques;
- **13 000 tonnes de GES** ont été compensées par l’achat de crédits carbone certifiés Gold Standard, ce qui équivaut aux émissions de 1 625 vols aller-retour entre Paris et New York pour une personne;
- **202 entreprises** membres d’AEQ ont été accompagnées dans leurs démarches de développement durable.

[Consultez le rapport des retombées du Fonds depuis sa création.](#)

Un levier qui pourrait avoir des effets exponentiels

Ces retombées remarquables démontrent que le secteur du tourisme d'aventure et de l'écotourisme s'affirme comme acteur de changement. « La protection des milieux naturels est un levier de bien-être collectif autour duquel nous souhaitons mobiliser tous les partenaires de l'industrie touristique québécoise. Le concept du 1 % est un outil reconnu qui peut être appliqué dans tous les secteurs : si tout le monde s'y met, l'effet sera exponentiel », explique Stéphane Jeannerot, directeur du développement chez AEQ.

Ces dernières semaines, le Fonds plein air 1 % pour la planète a franchi le cap du million de dollars investis dans la protection de la nature au Québec. Aventure Écotourisme Québec et les entreprises qui se sont engagées envers le Fonds espèrent que ces réalisations inciteront d'autres organisations à passer à l'action. Les entreprises qui souhaitent joindre le mouvement sont invitées à contacter AEQ.

À propos du Fonds plein air 1 % pour la planète

Le Fonds plein air 1 % pour la planète est coordonné par Aventure Écotourisme Québec, dans le cadre d'un partenariat unique conclu avec le collectif international 1% for the Planet. Sur une base volontaire, les entreprises membres d'AEQ s'engagent à y verser 1 % de leurs ventes. Les sommes recueillies sont gérées par un comité de gestion, formé de représentants des entreprises donatrices et de la société civile, et sont remises à des organismes sans but lucratif québécois. Les décisions du comité sont guidées par un expert en développement durable. Pour en savoir plus, consultez le fondspleinair.ca.

À propos d'Aventure Écotourisme Québec

À l'œuvre depuis 35 ans, Aventure Écotourisme Québec (AEQ) est l'association touristique reconnue par le ministère du Tourisme du Québec comme porte-parole officiel du secteur du tourisme d'aventure et de l'écotourisme. Elle a pour mission de représenter ses membres, les promouvoir et les accompagner dans l'adoption de hauts standards de qualité, de sécurité et d'écoresponsabilité afin d'assurer un usage responsable du territoire et de générer des retombées positives pour les collectivités, l'environnement et les visiteurs. AEQ dirige le programme d'accréditation Qualité-Sécurité, reconnu par le gouvernement du Québec, et est à l'origine du Fonds plein air 1 % pour la planète. [En savoir plus sur AEQ.](#)

Source :

Valérie Bélanger, responsable des communications
Aventure Écotourisme Québec
vbelanger@aventurequebec.ca
450 661-2225, poste 107